

Les terres de Bellechasse seront davantage cultivées

Prison » Les détenus de Bellechasse pourront cultiver encore un peu plus la terre. Mise à l'enquête hier dans la *Feuille officielle*, l'amélioration d'une parcelle de 5,5 hectares devrait permettre d'augmenter la surface agricole de l'établissement de détention de Sugiez.

Située sur l'ancien cours d'eau de l'Aar, cette parcelle nommée Récorbe, attenante aux étables de la prison, est pour l'instant en pâturage. « Dès

qu'il y a beaucoup de précipitations, elle est sous l'eau », indique Martin Hertach, chef d'exploitation.

Les travaux, qui débuteront idéalement cet hiver, serviront à créer des remblais. « Comme le terrain se situe tout près du bâtiment principal, les détenus pourront aussi travailler dessus. » En tout, les surfaces agricoles du centre de détention s'étendent sur 365 hectares. »

CLAIRE PASQUIER

Feu vert au rachat du site de Boschung

Granges-Paccot » C'est à l'unanimité que les députés ont octroyé jeudi un crédit de 11,5 millions de francs pour l'acquisition du site de l'entreprise Boschung, à Granges-Paccot. L'Etat entend y installer la police de sûreté, à l'étroit dans ses actuels locaux de la Grenette (*La Liberté* du 17 juillet).

Ce déménagement permettra le regroupement des forces sur un seul site: MAD3. Le nouveau bâtiment de la police cantonale, est en effet situé à proximité immédiate. Des synergies entre

les services pourront ainsi être développées.

Le site abrite deux bâtiments. Le principal se déploie sur cinq étages, pour une surface de près de 2400 m². Le second offre 340 m² sur deux étages. Le premier sera rénové et agrandi, le second sera démoli pour, à terme, laisser la place à un nouvel immeuble. La police de sûreté n'occupera pas tous les locaux. « Nous pourrions y loger d'autres services », a indiqué Jean-François Steiert, directeur de l'Amé-

nagement, de l'environnement et des constructions. Le parlement ayant exprimé sa volonté de voir la Prison centrale quitter la Basse-Ville, la nouvelle maison d'arrêt pourrait-elle voir le jour à Granges-Paccot? s'est interrogé Romain Collaud (plr, Massonnens). « Cela ferait sens si l'on fait de ce site un centre de sécurité », a indiqué Jean-François Steiert, précisant que l'Etat a fait part de son intérêt pour l'acquisition de parcelles adjacentes, non construites. « Mais il ferait également sens de cons-

truire la nouvelle prison à Bellechasse », a-t-il encore souligné.

L'opération Boschung s'inscrit dans le cadre de la stratégie immobilière du Conseil d'Etat, qui préfère être propriétaire que locataire. Chaque année, il débourse quelque 20 millions de francs en loyers pour son administration. L'acquisition d'autres objets sera prochainement proposée au Grand Conseil, a encore annoncé le conseiller d'Etat. »

PATRICK PUGIN

Unanimes, les députés contraignent le gouvernement à renforcer la lutte contre le travail au noir

Le Conseil d'Etat sommé d'agir vite

« PATRICK PUGIN

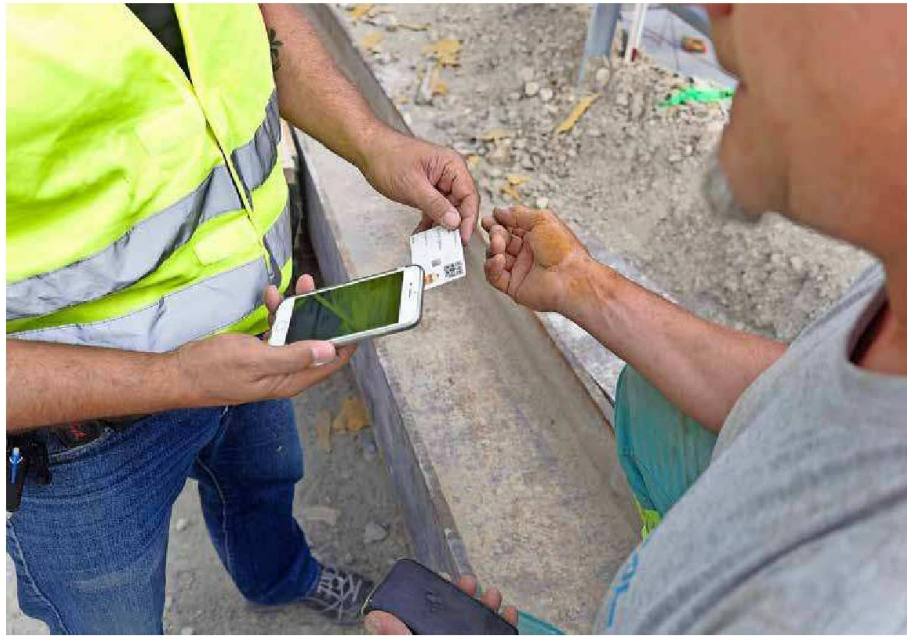
Grand Conseil » Le travail au noir, difficile de ne pas être contre. Alors, quand il s'agit de renforcer la lutte contre ce que chacun nomme un fléau, l'unanimité prévaut. Qu'ils soient de droite ou de gauche, qu'ils représentent les milieux patronaux ou syndicaux, les députés ont accepté hier, d'une seule et même voix, une motion visant à muscler l'arsenal offensif.

Il est « urgent d'agir », soutient Daniel Bürdel (pdc, Planfayon), directeur adjoint de l'Union patronale du canton de Fribourg. Car plus l'économie souterraine – estimée à un milliard de francs pour le seul canton de Fribourg – s'ancre dans le système, plus elle pèse sur les entrepreneurs respectueux des règles. Plus chers que leurs concurrents déloyaux, ils voient des mandats leur échapper. Les salariés, eux, sont souvent sous-payés et œuvrent dans des conditions précaires.

Mais les assurances sociales, qui n'encaissent pas les cotisations dues, et l'Etat, privé de recettes fiscales, sont tout autant pénalisés.

Priorité depuis... 2011

Il est temps que cela change, ont tonné les députés. Car si la lutte contre le travail au noir est considérée comme prioritaire par le gouvernement depuis 2011, force est de constater que rien, ou presque, n'a bougé. Et le Conseil d'Etat, dans sa réponse à la motion discutée, ne semblait pas enclin à trop presser le mouvement. Bien sûr, il affirme partager les préoccupations des parlementaires. Et, depuis le dépôt de la motion, en... juin



Un quatrième inspecteur cantonal du travail au noir entrera en fonction cet automne. L'engagement d'un cinquième est déjà prévu. Aldo Ellena

fractionnement à l'unanimité (moins une abstention).

Sommé d'agir

Le gouvernement est maintenant sommé d'agir, et vite. Il convient notamment de mettre en place un groupe d'enquêteurs spécialisés, en mesure d'établir des constats d'infraction à la loi. Il convient également d'augmenter le nombre d'inspecteurs du travail au noir. Ce que l'Etat a fait, rappelle Olivier Curty, directeur de l'Economie et de l'emploi: « Un quatrième inspecteur cantonal entre en fonction cet automne et l'engagement d'un cinquième est prévu au printemps prochain. »

Il faut par ailleurs s'attaquer au problème de la sous-traitance. Selon Armand Jaquier (ps, Prez-vers-Siviriez), elle est la principale source de travail au noir, car pour décrocher les mandats, les sous-traitants cassent les prix. Conséquence: « Ils ne respectent pas les conditions de travail et ne paient ni assurances sociales, ni impôts. » Pour le secrétaire régional d'Unia, le maître d'ouvrage qui confie des mandats à des sociétés hors-la-loi doit pouvoir être sanctionné. Et les chantiers doivent être bloqués.

Autre piste évoquée par Bruno Marmier (v, Villars-sur-Glâne): le renforcement des contrôles fiscaux. « Il faut que toute entreprise épinglée fasse l'objet d'investigations poussées. »

Bref, Olivier Curty a maintenant une année devant lui pour élaborer une loi qui satisfasse tous les députés. Qu'ils soient de droite ou de gauche, qu'ils représentent les milieux patronaux ou syndicaux. »

2016, un groupe de travail interdisciplinaire a mené des réflexions sur le sujet. Cogitations dont sont issues quinze fiches techniques en vue d'améliorer l'efficacité de la lutte. Cela va de l'introduction (prochaine) d'une carte professionnelle à la création d'un groupe d'enquêteurs spécialisés en passant par le renforcement des sanctions.

Ces mesures – dont le coût global est estimé à 1,25 million

«Le million investi pour confondre les tricheurs sera rentabilisé en deux ans»

Jean-Daniel Wicht

de francs par année –, le gouvernement entendait les mettre en œuvre progressivement, « en fonction des priorités budgétaires ». Une position qui a outré le parlement. Et particulièrement Jean-Daniel Wicht (plr, Villars-sur-Glâne), coauteur de la motion: « C'est l'hôpital qui se fout de la charité! Le million investi pour confondre les tricheurs sera rentabilisé en deux ans! Si nous récupérons ne

serait-ce que 10% de cette économie souterraine, ce sont 100 millions de francs qui feront leur retour dans le circuit économique! »

Pour le directeur de la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs, il était ainsi hors de question de répondre au vœu du Conseil d'Etat, qui souhaitait saucissonner la motion pour en rejeter la plus grande partie. Ses pairs l'ont soutenu, refusant le

PUBLICITÉ

Une amélioration pour la sécurité routière, un atout pour le tourisme et le sport.

23 septembre 2018

OUI

Votation Vélo

fribourg tcs

Eric Collomb
Président TCS Fribourg

Grégory Sugnaux à l'atelier Jean-Tinguely

Paris » La ville de Fribourg a attribué la résidence de son artiste à Paris à l'artiste visuel Grégory Sugnaux. Il s'y établira en septembre 2019 pour un an. Grégory Sugnaux a retenu toute l'attention du jury, composé entre autres du conseiller communal Laurent Dietrich, en charge de la culture. Lancé

au mois de juin, l'appel à candidatures a attiré dix profils issus des domaines des arts visuels, de la photographie, du cinéma et du théâtre.

L'artiste fribourgeois âgé de 39 ans profitera de son séjour d'une année dans la capitale française pour développer un projet de peinture explorant le

paysage urbain. Plus précisément, les choses qui se passent en bas. « Things that happen downstairs »: une cinquantaine de tableaux, conçus comme une cartographie.

Cocuteur de l'espace d'art WallRiss à Fribourg, Grégory Sugnaux perfectionnera aussi sa pratique curatoriale. Diplô-

mé de l'Ecole cantonale d'art du Valais et de la Hochschule der Künste de Berne, il a également étudié durant 8 mois à l'Ecole nationale supérieure des arts visuels de la Cambre à Bruxelles. En 2015, il a par ailleurs reçu le prix Kiefer Hablitzel lors des Swiss Art Awards à Bâle. »

CLAIRE PASQUIER